

10<sup>e</sup> LEÇONACQUISITION DE LA CONNAISSANCE (SUITE) :  
CONSCIENCE OU PERCEPTION INTERNE

**Définition.** — On appelle *conscience psychologique* (du latin *secum scire*, se savoir soi-même) la faculté par laquelle notre âme se connaît elle-même, connaît ses facultés et leurs opérations au moment où elles ont lieu : sensations, pensées, sentiments, déterminations. C'est comme une espèce de tact intérieur par lequel le moi se saisit lui-même dans tous ses actes et ses états. L'exercice de la conscience est la *perception interne*.

Il ne faut pas confondre la *conscience de soi* ou *conscience intellectuelle, psychologique*, avec la *conscience morale*, ou raison en tant qu'elle discerne le bien du mal, ni avec le *sens intime*.

**Conscience et sens intime.** — Dans la pratique, on désigne souvent la *conscience psychologique* sous le nom de *sens intime* : il importe cependant de les distinguer. A proprement parler, le *sens intime* ou connaissance sensible est l'accompagnement de tout phénomène interne en tant qu'il est senti. C'est une puissance tout empirique, qui saisit d'une manière concrète les phénomènes internes. La *conscience intellectuelle*, au contraire, est l'acte par lequel le sujet, pensant et voulant, se perçoit lui-même en tant que sujet, et se distingue de tout ce qui n'est pas lui. C'est un acte essentiellement intellectuel, qui n'est au fond autre chose que l'entendement en tant qu'il s'applique à la connaissance du moi.

L'animal a le sens intime, le sensorium ou conscience sensitive, qui lui donne une connaissance empirique de ses phénomènes internes, et lui permet de faire une distinction, purement empirique aussi, entre ce qui est lui et ce qui n'est pas lui. En ce sens, mais en ce sens seulement, on peut dire qu'il a conscience de ses phénomènes. Il n'a pas la conscience intellectuelle, la conscience de soi. N'ayant pas les idées rationnelles de sujet et de cause, il ne peut séparer rationnellement en lui le sujet des modifications, la cause des actes, l'être des phénomènes, l'un du multiple et du divers, et par conséquent ne peut pas dire moi.

Chez l'homme, qui ajoute à la vie animale la vie rationnelle, qui lui est propre, les deux consciences, sensible et intellectuelle, existent et se mêlent dans leur action. « La conscience sensitive, dit M. Gardair, qui vient d'une puissance organique, est unie, dans l'homme, à une conscience supérieure, par laquelle il connaît ses actes intellectuels. Or les actes intellectuels, dans notre vie normale, accompagnent de si près les actes sensitifs, que les deux facultés de conscience paraissent n'en être qu'une seule, d'autant plus que l'une et l'autre nous font connaître les opérations d'un seul et même être, qui est nous-même. Il convient cependant de les distinguer aussi nettement que se distinguent entre elles la perception intellectuelle et la perception sensible. » (*Corps et âme*, p. 103.)

**La conscience est-elle une faculté spéciale de l'intelligence ou bien est-elle co-extensive de toutes nos facultés?** — C'est là une question controversée. D'après certains philosophes (Cousin, Hamilton, Stuart Mill, Damiron, Bouillier, Janet, Rabier), la conscience ne serait pas une faculté spéciale; elle serait co-extensive de toutes nos facultés, leur forme commune et l'essence même de l'âme humaine; d'après d'autres (Reid, Dugald-Stewart, Royer-Collard, Jouffroy, Garnier, les néo-scolastiques), la conscience proprement dite ou conscience intellectuelle serait, sinon une faculté, du moins une fonction particulière par

laquelle l'esprit, se repliant sur lui-même, perçoit ses actes et ses états; ce qui revient à en faire un *épiphénomène* qui s'ajoute aux précédentes opérations de l'esprit. Ad. Garnier, dans son *Traité des facultés de l'âme*, allègue en faveur de cette théorie un argument de fait de grande valeur. Si la conscience était la condition de toutes nos facultés ou l'essence de l'âme, plus ces facultés s'exerceraient puissamment, plus nous en aurions conscience; la vivacité de la conscience serait toujours en raison directe de la vivacité et de l'intensité des phénomènes. Cela est vrai pour les sensations affectives, pour la douleur, par exemple, qui implique nécessairement la perception du moi : plus on pense à sa douleur, plus on l'augmente. Dans la perception externe et dans l'exercice des autres facultés, la conscience semble être en proportion inverse de l'intensité des actes. Plus une passion est forte, moins la conscience est claire; ainsi dans la colère, on échappe si bien à soi-même, qu'on ne sait plus ce que l'on fait, comme le dit l'expression vulgaire; les philosophes méditent, les orateurs parlent et les poètes écrivent d'autant mieux qu'ils pensent moins à eux-mêmes.

Peut-être pourrait-on, avec M. Charles, faire concorder les deux opinions, en distinguant la conscience spontanée et la conscience réfléchie : cette dernière seule constituerait alors une faculté spéciale de l'intelligence.

**Divers états et lois de la conscience.** — Il est des états de conscience *clairs et distincts* : ce sont ceux que nous faisons naître en nous ou que, tout au moins, nous cherchons à diriger, comme nos réflexions, nos raisonnements, nos délibérations, nos calculs, nos hésitations, nos désirs, nos efforts. Il en est d'autres *vagues et fugitifs* : une idée qu'on adopte ou un penchant auquel on cède sans réflexion, les châteaux en Espagne que l'on bâtit pendant une rêverie.

La conscience n'est donc pas toujours égale à elle-même; elle comporte des degrés nombreux, que l'on a essayé de répartir en classes. Leibniz admettait des états de conscience *clairs et distincts*, des états *clairs et confus*, des états *sourds* et des états *plus que sourds*. Plusieurs philosophes distinguent aujourd'hui trois états : la *conscience*, la *subconscience* ou demi-conscience et l'*inconscience*.

En général, la conscience est en raison directe de l'attention et de l'effort. Ainsi l'on n'a qu'une conscience obscure de ce que l'on entend sans écouter, de ce que l'on voit sans regarder, de ce que l'on fait machinalement, par routine. Le meunier n'entend le bruit du moulin que s'il y fait attention. Archimède, préoccupé d'un problème dont il cherchait la solution, ne vit pas que Syracuse était prise.

De là les lois ou conditions principales de la conscience :

Loi d'*intensité* : un phénomène trop faible échappe à la conscience;

Loi d'*attention* : l'attention, sans augmenter l'intensité intrinsèque du phénomène, est comme un microscope qui lui donne plus de relief et en rend la conscience plus précise et plus complète;

Loi de *succession* ou d'*habitude* : par la continuité ou par l'habitude, un phénomène tend à s'éteindre dans sa partie émotive



(plaisir et douleur) et à se dérober à la conscience. Le contraste ou au moins la variété des faits semble une des conditions qui les rend perceptibles.

**Objet et limites de la conscience.** — L'âme pensant, sentant et voulant, l'âme dans ses divers états et ses divers actes, dans ses manifestations conscientes; l'âme perçue immédiatement comme être un et identique, comme substance, comme activité, comme force, comme cause intelligente, libre et responsable: voilà l'objet de la conscience. — Les limites de la conscience sont donc les limites mêmes du moi.

La conscience étant la faculté de connaître le moi et ses phénomènes, elle ne peut atteindre les états d'âme des autres hommes, ni les objets extérieurs, ni Dieu. Je ne peux connaître qu'indirectement les pensées et les sentiments d'autrui, je ne peux en avoir conscience; pour cela, il faudrait m'identifier à autrui. De même, je n'ai pas conscience du monde extérieur, mais seulement de son existence objective en dehors de moi. Enfin, je n'ai pas conscience de Dieu, c'est-à-dire de l'être absolu et parfait: autre chose est s'apercevoir soi-même comme contingent et imparfait par comparaison avec l'être nécessaire et parfait, autre chose avoir conscience de l'être nécessaire et parfait lui-même.

Ce que la conscience nous fait surtout connaître, dans les phénomènes qui se passent en nous, c'est la part du *moi*, soit pour les produire, soit pour les diriger ou les empêcher. Les fonctions de la vie physiologique nous échappent d'ordinaire; nous ne pouvons en avoir conscience que par les effets psychologiques qu'elles produisent, suivant qu'elles sont ou ne sont pas normales.

**Inconscience.** — Si les conditions ou les lois de la perception ne sont pas réalisées, les phénomènes ne sont pas perçus par l'âme, ils sont totalement soustraits au regard de la conscience: c'est ce qu'on appelle *inconscience*. L'inconscience se produit soit parce que *l'attention n'est pas éveillée*, ou *qu'elle est trop forte ou exclusive*, soit parce que *les organes subissent une action ou insuffisante ou trop forte*, soit parce que *l'impression dure trop longtemps et finit par n'être plus perçue*, soit enfin parce que *les phénomènes devenant habituels, on ne s'en rend plus compte*.

a) **Absence d'attention ou attention exclusive.** — Quand on agit sous l'impression d'une passion violente, on n'a pas conscience de ce que l'on fait. Dans l'ardeur de la lutte, le soldat ne sent pas les blessures qu'il reçoit. Pascal calmait ses douleurs aiguës en en détournant son attention par la recherche d'une solution aux problèmes qu'il se posait. Quand une forte pensée nous absorbe, elle nous rend étrangers au milieu où nous sommes; on nous parle, et nous n'entendons pas. Dans les états de ravissement et d'extase, fasciné par la beauté idéale que l'on contemple, on perd complètement conscience de soi-même; on pense, sans savoir actuellement que l'on pense.

b) **Faiblesse d'impression ou impression trop forte.** — Le système nerveux est impuissant à recevoir et à transmettre les impressions trop violentes ou trop faibles. L'excitation sensible doit avoir une certaine intensité pour que la perception consciente se produise: un son n'est pas perçu, s'il y a moins de douze

vibrations par seconde; on n'en a qu'une conscience confuse, s'il devient un bruit assourdissant.

Faut-il admettre, avec M. Taine, qu'une sensation quelconque peut se décomposer en un nombre infini de sensations élémentaires inconscientes? En face de la mer, par exemple, on entend un grand bruit. Il y a des milliers de sons produits par chaque vague et chaque partie de vague, qui, isolés, sont trop faibles pour être perçus. Le phénomène psychologique qu'on appelle bruit perçu ne serait donc que le composé d'un certain nombre de bruits non perçus; le fait conscient serait une somme ou un produit d'éléments inconscients. — Le raisonnement de Taine suppose admis ce principe, que tout fragment d'une cause doit produire un fragment de l'effet de cette cause, et qu'une vibration infinitésimale doit produire une sensation réelle quoique infinitésimale et trop faible pour être perçue par la conscience. L'expérience prouve, au contraire, que toute cause doit avoir un *quantum*, un *minimum d'intensité* pour produire son effet; au-dessous de ce quantum, elle ne le produit pas. Ainsi, un choc trop léger sur une matière explosible ne détermine ni un commencement ni une fraction d'explosion. Les nerfs, de même qu'une corde, ne vibrent par influence que si le son a une certaine intensité. La sensation est nulle, si les vibrations descendent au-dessous du quantum exigé; mais il ne s'ensuit pas que la sensation totale ne soit qu'une collection de zéros. Deux quantités qui, isolées, seraient insuffisantes pour produire une sensation, peuvent s'agglutiner de manière à former un total suffisant. Le fait ou conséquent psychologique se produit seulement quand l'antécédent physiologique a acquis un certain minimum d'intensité.

c) **Continuité du phénomène.** — Toute sensation uniforme et prolongée cesse d'être consciente, mais non d'être sentie. Une lecture ou un bruit monotone, celui du chemin de fer, par exemple, endort; que la lecture ou le bruit s'interrompe brusquement, on s'éveille! Il y avait donc une sensation que l'on ne distinguait plus. « Mon sachet (de parfums), dit Montaigne, sert d'abord à mon nez, puis il ne sert qu'au nez des autres. » Quand plusieurs personnes sont restées longtemps dans un appartement fermé, l'air y est irrespirable, et elles n'en ont pas conscience.

d) **Habitude.** — Les cas d'inconscience abondent dans les *faits instinctifs*, qui devancent pour ainsi dire la conscience: l'action de porter les mains en avant pour parer un coup; l'accommodation de nos yeux à la distance plus ou moins grande des objets à percevoir; leur mise au point, d'après des données perçues dont nous n'avons nulle conscience; leur mouvement d'ensemble pour préciser les contours ou le relief des objets; — dans les *faits d'habitude*: un organiste exercé, qui lit un morceau, n'a pas conscience des mouvements de ses mains et de ses pieds. Quand nous parlons, nos organes vocaux prennent inconsciemment la position qu'il faut pour rendre les nuances les plus délicates de son et de sens; tous ces mouvements sont devenus automatiques; — dans les *faits de réminiscence* et de *souvenir*: j'ai le mot sur la langue, dit-on, pour exprimer qu'on est sur le point de saisir un souvenir qui fuit, qui s'obstine à se dérober et finit par se présenter de lui-même, quand on a abandonné toute recherche et qu'on pense à autre chose. Il se fait donc un travail inconscient, semblable à celui qui se fait parfois pendant le sommeil, quand on s'est endormi en poursuivant une idée.

L'immense majorité de nos richesses mentales, de notre science, de notre érudition, de notre habileté pratique, demeure habituellement en dehors de la sphère de notre conscience, cachée dans les replis les plus obscurs du souvenir.

Ajoutez à cela les phénomènes du rêve et de la rêverie, dans lesquels si la conscience n'est pas absente, manifestement elle n'est pas entière. Il y a là une sorte de demi-conscience, assez difficile à caractériser.

**Rôle de l'inconscient dans la vie humaine.** — L'inconscient



à une grande part dans la vie sensitive et dans la vie intellectuelle. « C'est souvent, dit Leibniz, dans des perceptions insensibles que se trouve la raison de ce qui se passe en nous. » Il explique par elles les goûts, les préférences instinctives, les tristesses sans cause, le caractère personnel.

Parfois, c'est dans des dispositions intimes profondément ignorées, dans des sentiments inconscients de sympathie ou d'antipathie, que se trouve l'origine de mouvements spontanés qui nous étonnent nous-mêmes.

« L'inconscience est nécessaire à la vie animale, et surtout à la vie psychique ; sans elle, la vie serait intolérable et impossible... La vie des tubes et des cellules est inconsciente, comme celle des fibres musculaires, comme celle de tous les éléments organiques. La sensation s'élabore mystérieusement. Les opérations compliquées des sens internes et externes échappent nécessairement à l'œil de l'âme...

« L'inconscience est le *substratum*, la condition nécessaire de la conscience, et non son dérivé, comme l'affirment à plaisir les matérialistes. C'est elle qui assure l'élaboration des sensations et des images, base du travail psychique. La mémoire, par exemple, garde dans l'inconscience toutes les images, pour les offrir suivant les besoins à l'intelligence : la volonté a la vertu de réveiller le souvenir et d'en poursuivre les éléments les plus divers et les plus lointains dans le terrain cérébral. » (Dr SURBLEU, *Éléments de psychologie physiologique et rationnelle*.)

**Comment s'explique l'inconscience.** — Remarquons d'abord qu'un certain nombre de philosophes n'admettent pas l'existence de l'inconscience, parce qu'à leurs yeux elle est contradictoire : la conscience étant, pour eux, le caractère commun des phénomènes psychologiques, et par conséquent la différence spécifique en dehors de laquelle on ne trouve plus rien qui les distingue des faits physiques ou purement organiques, il s'ensuit que phénomènes psychologiques et phénomènes de conscience, c'est tout un. Parmi les adversaires de l'inconscient se placent Cousin, Stuart Mill, Bouillier, Rabier.

Historiquement, la thèse des modifications mentales inconscientes remonte à Leibniz ; le premier, il a parlé de ces « petites perceptions ou perceptions insensibles », qui sont « de plus grande efficace qu'on ne pense ». Les philosophes qui ont adopté cette thèse sont nombreux : Reid, Dugald-Stewart, Royer-Collard, Garnier, Jouffroy, Hamilton, Taine, Lotze, Wundt, les néo-scolastiques et la plupart des physiologistes. Schopenhauer fait de la *volonté inconsciente* le principe de toutes choses, et Hartmann dit que l'*inconscient* est la substance universelle ; mais tous ne donnent pas au mot *inconscience* le même sens, surtout ils diffèrent par l'explication qu'ils donnent du phénomène.

« Un mystère insondable enveloppe l'inconscience, dit encore le docteur Surbleu, précisément parce que l'esprit ne la pénètre ni directement par l'introspection, ni indirectement par la physiologie. » Certains auteurs admettent une *basse conscience* ou conscience confuse plutôt que l'inconscience absolue.

#### Notions dues à la conscience ou objets de la conscience.

— Le champ de la conscience proprement dite n'embrasse *directement* que notre *moi intellectuel* et ne s'étend qu'*indirectement*, et par l'intermédiaire obligé des sens et du sens intime, à notre *moi sensible et corporel*, au monde extérieur, à Dieu.

Le premier objet de la conscience, ce que saisit immédiatement l'esprit en se repliant sur lui-même, ce sont ses *opérations* et ses *affections immatérielles*. « C'est à la conscience que nous devons

les idées de tous les phénomènes qui se passent en nous ; c'est par elle que nous apprenons ce que c'est que plaisir et douleur, joie et tristesse, désir et espérance, ambition, amitié, etc. ; ou encore : souvenir, prévision, réflexion, raisonnement, pensées, idées, etc. ; et enfin : volition, résolution, intention, etc. Il n'est aucun homme qui ne connaisse le sens de ces mots, et qui ne sache à quel ordre de faits ils se rapportent. C'est la conscience qui est la source de ces différentes notions. » (P. JANET.)

Mais nous ne pouvons percevoir nos propres opérations sans percevoir qu'elles sont à nous et que nous sommes nous-mêmes le sujet qui les produit ou les supporte ; c'est ce que chacun constate en disant : C'est moi qui pense, qui souffre, qui veux. La conscience du moi, la conscience humaine, n'étant pas purement empirique comme celle de l'animal, ayant un caractère rationnel, elle ne saisit pas seulement le moi comme un fait psychologique, mais encore comme une *substance pensante*, comme la *cause* de nos propres opérations. Le moi lui apparaît d'abord comme une activité causale. S'il ne répondait qu'à une somme ou à un résidu de sensations, comme on l'a prétendu, on ne dirait pas : Je lis, je m'assieds, je me couche ; il se distinguerait par une passivité absolue.

En nous donnant la notion du moi, la conscience nous le révèle donc comme être et comme *substance*, car sous les phénomènes qui deviennent et passent elle saisit ce qui est, ce qui ne passe pas. Elle nous le révèle comme *force* et comme *cause* ; car, de même que l'âme se saisit comme *sujet* dans chacune de ses modifications, elle se saisit comme *cause*, comme *force* dans chacun de ses actes. Elle nous le révèle avec ses caractères d'*unité*, d'*identité* et de *durée* ; — d'*unité* : c'est au même *je* ou *moi* qu'on rapporte tous ses actes ; ce qui est multiple et divers, la conscience le rattache à un sujet unique qu'on ne multiplie pas en multipliant et variant les faits ; — d'*identité* : cette unité du moi (qui est la condition métaphysique de la conscience) se reconnaît elle-même dans sa *continuité* à travers la succession des phénomènes ; — de *durée* : nos opérations se succèdent en restant *nôtres* ; la conscience de notre identité substantielle est en même temps celle de notre durée.

**Certitude de la conscience.** — Elle est *immédiate* ou *intuitive* : entre les faits observés et la conscience qui les observe, il n'y a nul intermédiaire ; il y a identité entre le sujet et l'objet ; le sujet connaissant et l'objet connu ne font qu'un. Aussi la certitude de la conscience est-elle absolue. Toute autre certitude la suppose.

**Conscience de soi et personnalité.** — Certains philosophes ont donné de la personnalité une définition qui consiste à identifier la personnalité avec la conscience de soi. Cette définition est évidemment fautive : il en résulterait, en effet, que l'homme qui dort, l'homme qui s'évanouit, cesse d'être une personne ; que l'homme qui devient fou, cesse d'être la même personne ; que l'homme qui n'a plus le souvenir de son crime, n'est pas punissable, n'étant pas la même personne.

« Être une personne, c'est un fait objectif, indépendant de la manifestation de ce fait dans la conscience ; c'est être un individu concret et doué de raison, une



réalité permanente qui demeure identique à elle-même, qui possède certains attributs et subit certains phénomènes.

« La conscience, aidée de la mémoire, nous manifeste d'une manière directe : 1° notre personnalité actuelle, notre moi actuel, avec ses phénomènes actuels ; 2° notre personnalité passée, à certaines époques, avec les phénomènes qu'elle possédait alors. » (Abbé DE BROGLIE, *le Positivisme et la Sc. exp.*)

On verra plus loin, p. 199 et 601, que les faits de *double conscience*, que l'on allègue pour prouver le dédoublement de la personnalité, tiennent à une altération de la mémoire sensible.

### TABLEAU ANALYTIQUE

PERCEPTION INTERNE. — CONSCIENCE DE SOI	<p><b>Définition.</b> — La conscience psychologique (qu'il ne faut confondre ni avec la conscience morale ni avec le sens intime ou conscience sensible) est la faculté par laquelle notre âme se connaît elle-même, connaît ses facultés et leurs opérations : sensations, pensées, volitions.</p> <p>— L'exercice de la conscience constitue la <i>perception interne</i>.</p>
	<p>On désigne souvent la conscience psychologique sous le nom de <i>sens intime</i>. Il est important de les distinguer.</p> <p>Le <i>sens intime</i> est l'accompagnement de tout phénomène interne en tant qu'il est senti ;</p> <p>La conscience psychologique est l'acte par lequel le sujet sentant, pensant et voulant, se perçoit lui-même en tant que sujet et se distingue de tout ce qui n'est pas lui.</p> <p>L'animal a le <i>sens intime</i>, qui lui donne une connaissance <i>tout empirique</i> de ses phénomènes internes ;</p> <p>L'homme joint au sens intime la conscience intellectuelle, la conscience de soi, qui n'est au fond que l'entendement en tant qu'il s'applique à la connaissance du moi. L'animal ne peut pas dire moi.</p>
	<p><b>La conscience est-elle une faculté spéciale, ou bien est-elle co-extensive de toutes nos facultés ?</b> C'est une question très controversée. — Certains philosophes tels que Cousin, Hamilton, St. Mill, Boullier, Janet, Rabier, enseignent que la conscience n'est pas une faculté particulière de l'intelligence ; qu'elle est la forme commune, le mode fondamental de toutes nos facultés ;</p> <p>D'autres, Th. Reid, Dugald-Stewart, Royer-Collard, Jouffroy, Garnier, les néo-scolastiques, sont d'un avis contraire ; pour eux, la conscience serait, sinon une faculté particulière, du moins un <i>épiphénomène</i>, qui s'ajoute à toutes les opérations de l'esprit.</p>
	<p>Il y a des états de conscience <i>clairs et distincts</i> que nous dirions : réflexions, raisonnements, efforts ;</p> <p>Il en est d'autres <i>confus, vagues et fugitifs</i>, qui échappent presque à la perception : rêveries, actions habituelles.</p> <p><b>Divers états de conscience.</b> Ces phénomènes sont soumis à diverses lois :</p>
	<p>1° <i>Loi d'intensité</i> : un phénomène trop faible échappe à la conscience ;</p> <p>2° <i>Loi de l'attention</i> : l'attention augmente le relief des objets et en rend la conscience plus nette et plus précise ;</p> <p>3° <i>Loi de succession ou d'habitude</i> : tout phénomène tend à s'émonner dans ses parties émotives par la continuité ou la répétition.</p>
	<p>Ce sont les limites mêmes du moi : l'âme et ses phénomènes. Elle ne peut atteindre ni les objets extérieurs, ni les états d'âme des autres hommes, ni Dieu.</p> <p><b>Limites de la conscience.</b> On ne connaît tous ces êtres, de même que son propre corps, qu'indirectement, par les efforts psychologiques qu'ils produisent sur le moi.</p>

#### Phénomènes de l'inconscience.

Il peut arriver que les conditions ou les lois de la perception ne soient pas réalisées, que les phénomènes ne soient pas perçus par l'âme ; il y a alors *inconscience*.

L'inconscience se produit : 1° *Quand l'attention n'est pas éveillée ou qu'elle est exclusive* : passion, idée fixe, extase ;

2° *Quand l'impression est trop faible ou trop forte* : un son n'est perçu que si les vibrations sont assez rapides ; il devient confus, assourdissant, si elles le deviennent trop ;

3° *Quand le phénomène se continue trop longtemps* : lecture monotone, bruit d'un moulin, d'une chute d'eau ;

4° Enfin l'*habitude* rend inconscients une foule d'actes, soit instinctifs : accommodation des organes, yeux, bras, jambes ; soit volontaires : écriture, jeu du piano, etc.

L'immense majorité de nos richesses mentales demeure habituellement hors de la sphère de la conscience, dans ce domaine de l'inconscient, où le souvenir va les chercher.

**Rôle de l'inconscient dans la vie humaine.** L'inconscient a une grande part, soit dans la vie sensitive, soit dans la vie intellectuelle. C'est par lui que Leibniz explique les goûts, les préférences instinctives, les tristesses et les joies sans causes apparentes, le caractère personnel.

**Comment s'explique l'inconscience.** Différentes théories ont été proposées pour expliquer ce phénomène. Certains philosophes : Cousin, St. Mill, Boullier, Rabier, le nient comme contradictoire. D'autres, Leibniz, Reid, Stewart, Royer-Collard, Garnier, Taine, Hamilton, Schopenhauer, Hartmann, les néo-scolastiques et la plupart des physiologistes l'admettent, mais l'expliquent diversement : pour les uns, c'est un phénomène véritablement psychique ; pour les autres, purement physiologique.

#### Notions dues à la conscience.

Nous devons à la conscience : 1° La *notion du moi* et de tous les phénomènes qui l'affectent et le modifient : plaisir et douleur, joie et tristesse, désir et espérance, ambition, souvenir, idée, pensée, réflexion, etc.

2° La conscience nous révèle à nous-mêmes comme *substance* indépendante des phénomènes, comme *cause* de nos actes et comme *sujet* de nos opérations.

3° Enfin, c'est à elle que nous devons les notions de *l'unité*, de *l'identité* et de la *permanence* du moi.

Indirectement, la conscience nous révèle l'existence de notre corps, du monde extérieur, de Dieu.

**Certitude de la conscience.** — La certitude de la conscience est *absolue*, et toute autre certitude repose sur elle ; elle est *immédiate* ou *intuitive* : entre les faits observés et la conscience qui les observe, il n'y a pas d'intermédiaire ; il y a *identité* entre le sujet connaissant et l'objet connu.

**Conscience de soi et personnalité.** — Il ne faut pas confondre la conscience de soi avec la personnalité, ainsi que l'ont fait certains philosophes ; autrement, l'homme endormi, l'homme évanoui, le fou, ne seraient pas des personnes... Le criminel qui n'aurait plus conscience de ses crimes, ne serait pas punissable.